



FEDERATION REGIONALE DES OFFICES DE TOURISME
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Organisation de la formation 2019

Mandelieu-La-Napoule – Mardi 7 mai 2019



Fédération Régionale
Offices de Tourisme
Provence
Alpes
Côte d'Azur

DE QUOI PARLE-T-ON ?



MISE EN
CONFORMITÉ DES
PROCÉDURES
D'ACHAT DE L'OPCA



LOI « LIBERTÉ DE
CHOISIR SON AVENIR
PROFESSIONNEL »

MISE EN CONFORMITÉ DES PROCÉDURES D'ACHAT DE L'OPCA



Droit de tirage individuel sans plafond horaire et sans plafond entreprise

Demande de Gestion d'Action pour TOUTES les structures

Des possibilités accrues pour les formations intra-entreprises pour TOUTES les structures

Des possibilités accrues de rapprocher l'offre de formation du besoin pour TOUTES les structures

Disparition
des Actions
Collectives
de Branche



LOI « LIBERTÉ DE CHOISIR SON AVENIR PROFESSIONNEL »



Pour rappel, les grandes missions des OPCO, définies par la loi, sont :

- d'aider les branches professionnelles à exercer leurs nouvelles responsabilités dans le champ de l'alternance ; à anticiper les mutations technologiques ;
- de coconstruire des diplômes et certifications (écriture des référentiels de compétences et d'activités) ;
- de proposer une offre de service de proximité à destination des entreprises et des salariés, dont les apprentis.

LOI « LIBERTÉ DE CHOISIR SON AVENIR PROFESSIONNEL »



- Collectes légale et conventionnelle bientôt transférée aux URSSAF
- OPCO ne seront plus chargés de la collecte et de l'ingénierie financière de la formation (la négociation ne se fera plus en direct comme jusqu'à présent)
- Nouvelles fonctions : aider les branches professionnelles et les entreprises à anticiper les mutations technologiques, leurs effets positifs et négatifs sur l'emploi, les besoins nouveaux en compétences, les implications sur la formation et la reconversion et la sécurisation des parcours des salariés (mission de la FR. OT...)

LOI « LIBERTÉ DE CHOISIR SON AVENIR PROFESSIONNEL »



1. **Opco Commerce** (vente, négoce, commerce de détail, commerce de gros...)
2. **Atlas** (assurances, banques, finances)
3. **Santé** (hospitalisation, établissements médico-sociaux...)
4. **AFDAS (PRESSE, ÉDITION, CINÉMA, CASINO, MUSIQUE, SPECTACLE VIVANT, SPORT, TOURISME, RADIO, AUDIOVISUEL, TÉLÉCOMMUNICATION...)**
5. **Cohésion sociale** (centres socio-culturels, animation, insertion, Pôle emploi, régie de quartier, HLM,...)
6. **Entreprises de proximité** (artisanat, professions libérales...)
7. **Entreprises et salariés des services à forte intensité de main-d'œuvre** (chaînes de restaurants, portage salariale, enseignement privé, restauration rapide, activité du déchet, travail temporaire...)
8. **OCAPIAT** (les entreprises et exploitations agricoles, les acteurs du territoire et les entreprises du secteur alimentaire...)
9. **OPCO 2i** (industrie, métallurgie, textile...)
10. **Construction** (bâtiment, travaux publics)
11. **Mobilité** (ferroviaire, maritime, automobile, transport de voyageur, tourisme...)

LOI « LIBERTÉ DE CHOISIR SON AVENIR PROFESSIONNEL »



Nouvelles branches pros AFAS

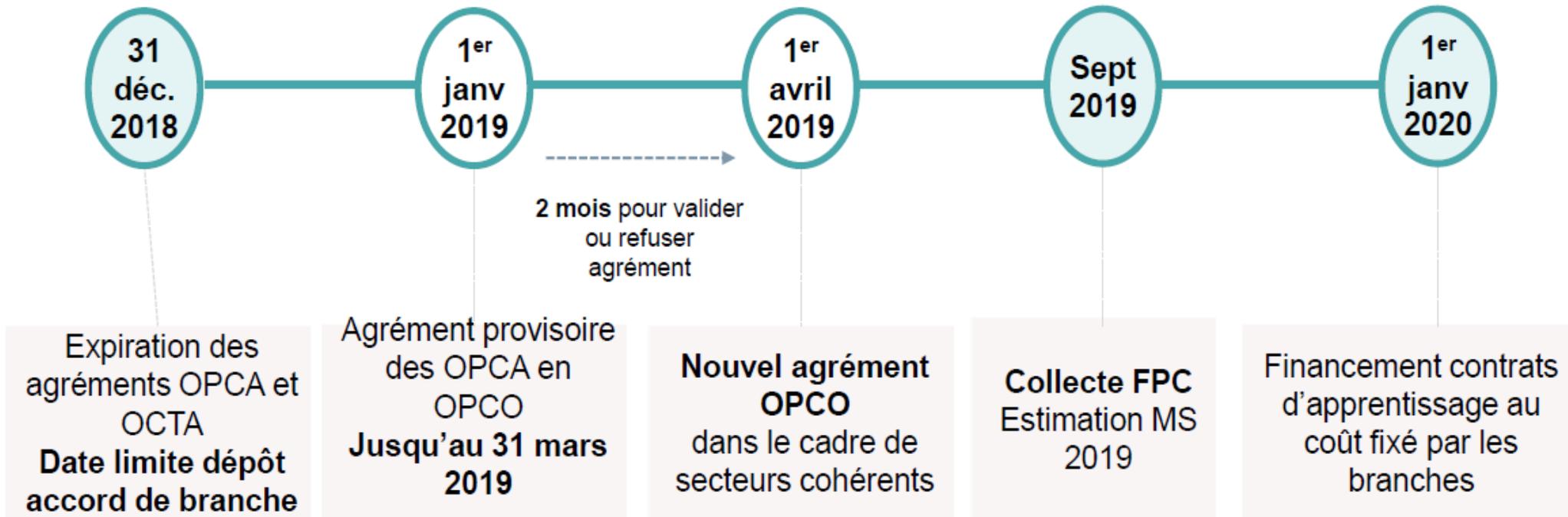
- Sport
- Golf
- Hôtellerie de plein air
- Organismes de tourisme
- Casinos
- Agences de mannequins
- Télécoms

L'AFDAS est opérateur de compétences (OPCO) des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement. Organisme gestionnaire du fonds de formation des artistes-auteurs et opérateur du conseil en évolution professionnelle.

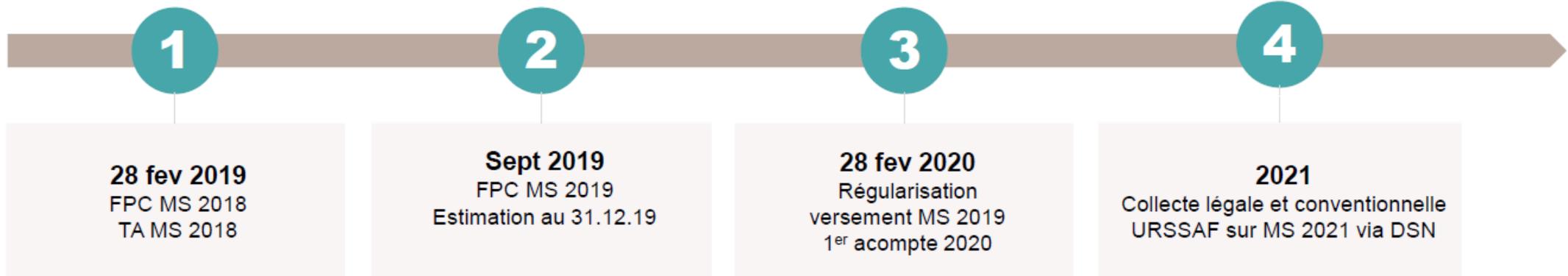
CONTACT BRANCHE ORGANISME DE
TOURISME :

01 44 78 34 49
ot@afdass.com

LOI « LIBERTÉ DE CHOISIR SON AVENIR PROFESSIONNEL »



LOI « LIBERTÉ DE CHOISIR SON AVENIR PROFESSIONNEL »



Impact 2019 trésorerie pour les entreprises :

- Une collecte formation pro et apprentissage en début d'année sur la MS 2018
- Une collecte formation pro en fin d'année sur la MS de l'année 2019 en cours (pas de collecte taxe d'apprentissage en 2019)

A compter de la MS 2020
collecte par acomptes
afin de disposer
rapidement de ressources
pour financer les contrats
d'apprentissage au 1^{er}
janvier 2020

**Maintien de la collecte
des versements
volontaires par les
OPCO**

LOI « LIBERTÉ DE CHOISIR SON AVENIR PROFESSIONNEL »



FINANCEMENT : MAINTIEN DES TAUX ACTUELS MAIS CHANGEMENT DE COLLECTEUR AU PROFIT DES URSSAF A COMPTER DE LA MS 2021

Collecte légale URSSAF – reversement France compétences				
		Taux FPC	Taux TA	Taux global
Entreprises de moins de 11 salariés	CEP salariés	0,55%	0,68%	1,23%
	TPME-50sal			
	Alternance			
	Formation demandeurs d'emploi			
	CPF			
Entreprises de 11 salariés et plus	CEP salariés	1%	0,68%	1,68%
	TPME-50sal			
	Alternance			
	Formation demandeurs d'emploi			
	CPF			
CPF - CDD		1% MS CDD		

Maintien du régime de franchissement de **seuil de 11 salariés simplifié** : application du taux de -11 salariés pendant 3 ans (décret)

Les **collectes conventionnelles** y compris celles relatives au dialogue social seront désormais assurée par les URSSAF.

Les opérateurs de compétences continuent de collecter les **versements volontaires**

+ Cotisation obligatoire conventionnelle : 0,55% MS

+ Cotisation volontaire compte groupe : 0,5% MS

Conditions de prise en charge

2019



0 – 11 ETP

1200€

2800€

4000€

11 – 49 ETP

3200€

1800€

5000€

+50 ETP

0€

6000€

6000€

0 – 49 ETP
COTISATION VOLONTAIRE

Ressources financières
supplémentaires à
déterminer

Plafond issue de la
légale

Plafond issue de la
conventionnelle

Plafond annuel total
par OT

Conditions de prise en charge 2019



FINANCEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT, DE REPAS ET D'HÉBERGEMENT

Pour bénéficier du remboursement des frais de déplacement, d'hébergement et de repas, les conditions suivantes doivent être réunies :

- la formation est éloignée d'au moins 50 km de l'entreprise
- la formation n'a pas d'équivalent à proximité
- les frais du salarié à la charge de l'employeur ont été remboursés au salarié
- les frais occasionnés constituent une dépense inhabituelle

Attention : En aucun cas, le remboursement accordé par l'Afdas ne peut être supérieur au montant des frais réels.

Frais de transport : 0,41 e / km (base fiscale 3CV)

Frais de repas et d'hébergement : 20 fois le minimum garanti (soit 72,40 € euros par jour au 1er janvier 2019).

ATTENTION : PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE TRANSPORT, HÉBERGEMENT ET REPAS UNIQUEMENT POUR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES -50 & CONTRATS DE PROFESSIONALISATION

Conditions de prise en charge 2019



COMPTE PERSONNEL DE FORMATION :

L'Afdas prend en charge les actions éligibles au CPF à hauteur des droits monétisés du bénéficiaire.

Si ces droits sont insuffisants pour couvrir le coût pédagogique de la formation, alors un abondement financé par l'Afdas vient compléter la prise en charge :

- dans la limite de 2 000€ HT,
- et pour un coût global pédagogique (droits monétisés du bénéficiaire + abondement) de 4 000€ HT.

Cas particuliers :

Bilan de compétences

La prise en charge est calculée à hauteur des droits monétisés du bénéficiaire.

Dans le cas où les droits seraient insuffisants, l'Afdas abonde dans la limite d'un coût global du bilan de 1800€ HT.

Permis de conduire

La prise en charge est calculée à hauteur des droits monétisés du bénéficiaire. Dans le cas où les droits seraient insuffisants, l'Afdas abonde dans la limite d'un coût global du permis de 1100€ HT.

Validation des acquis de l'expérience : VAE

La prise en charge est calculée à hauteur des droits monétisés du bénéficiaire. Dans le cas où les droits seraient insuffisants, l'Afdas abonde dans la limite d'un coût global de la VAE de 2500€ HT.

Conditions de prise en charge 2019



PROA : PROMOTION OU RECONVERSION PAR L'ALTERNANCE :

Les salariés éligibles à ce dispositif sont ceux bénéficiant :

- d'un CDI, CUI CDI
- et n'ayant pas atteint un niveau de formation équivalent à la licence.

L'objectif de ce dispositif est de leur permettre d'accéder à un niveau de formation supérieur ou identique à leur niveau initial de formation.

La modalité pédagogique est celle de l'alternance : associer enseignements généraux, professionnels et technologiques avec l'acquisition d'un savoir-faire par l'exercice en entreprise d'une ou plusieurs activités professionnelles en relation avec la qualification visée.

Le coût pédagogique de l'action de formation est pris dans la limite d'un forfait qui reste à fixer par décret (2 250€).

ATTENTION : une signature d'un avenant au contrat de travail préalable au début de la formation conditionne son financement

Conditions de prise en charge 2019



CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION :

Le conseil d'administration a statué sur des prises en charge horaire variant entre 9,15 € HT et 15 € HT de l'heure en fonction du niveau de formation visé, de la typologie de l'action de formation (formation diplômante, certificat de qualification professionnelle, autre type de formation) ou encore de la situation du bénéficiaire (salarié en situation de handicap).

Ci-après sont récapitulés les tarifs de prise en charge horaire par type de formation :

Conditions de prise en charge 2019



CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION :

Type de formation	Taux de prise en charge horaire
Formations diplômantes et RNCP	<ul style="list-style-type: none">Niveau 1 (master 2) : 15 €Niveau 2 (licence et master 1) : 14 €Niveau 3 et infra pour les formations métiers : 13 €Pour les formations transverses : 9.15 €
CQP	<ul style="list-style-type: none">CQP de branche : 15 €Autres CQP : 12 €
Formations qualifiantes	<ul style="list-style-type: none">Formations métiers spécifiques AFDAS : 13€Formations non spécifiques et internes : 9.15 €
Publics spécifiques	<ul style="list-style-type: none">En situation de handicap : entre 15 et 25€ selon la participation de l'AGEFIPHAutres publics : 15€

Conditions de prise en charge 2019

FORMULAIRE D'IDENTIFICATION ET D'ADHESION DES ENTREPRISES

A RETOURNER UNIQUEMENT ET
OBLIGATOIREMENT À LA FÉDÉRATION
RÉGIONALE AVANT LE :

MERCREDI 15 MAI 2019

Afdas.
OPÉRATEUR DE VOS COMPÉTENCES. www.afdas.com

Formulaire d'adhésion des entreprises

L'Afdas est l'opérateur de compétences des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des loisirs et du divertissement. Nous vous remercions de compléter ce formulaire et de le renvoyer à qualification@afdas.com.
Une confirmation d'enregistrement et votre identifiant vous seront ensuite adressés. Vos identifiants vous permettront d'accéder à votre compte sécurisé sur www.afdas.com et de saisir en ligne vos demandes de financement.

Identité

Raison Sociale _____ Code NAF _____
Sigle _____ N° Siret _____
Activité principale actuelle _____ Conv. collective IDCC _____
Forme juridique _____ Date de création _____
Adresse du siège _____
Code postal _____ Ville _____
Téléphone _____ Courriel _____
Adresse de correspondance si différente du siège _____

Code postal _____ Ville _____
Effectif (hors intermittents du spectacle) _____

Employez-vous des salariés permanents? oui non Si oui, depuis le _____
Employez-vous des intermittents du spectacle? oui non Si oui, depuis le _____
Employez-vous des pigistes? oui non Si oui, depuis le _____
Êtes-vous assujéti à la taxe d'apprentissage? oui non
Êtes-vous assujéti à la TVA? oui non
Adhérez-vous à un syndicat d'employeurs? oui non Si oui, le quel? _____

Personne(s) à contacter

Nom/Prénom	Fonction	Téléphone (ligne directe)	Courriel (écrite lisiblement)	Quels droits d'accès?		
				Droits de signature	Courriel	Qualité de l'adhésion
_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Je certifie l'exactitude des éléments ci-dessus.
Fait à _____ Le _____
Par (Nom et qualité) _____

Les informations collectées par l'Afdas directement auprès de vous font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité de contacts pour gérer les contributions, les dossiers de formations et les modes de règlement. Il est interdit au titulaire en matière d'un engagement contractuel d'être sous-évalué. Ces informations sont à destination exclusive des services habilités de l'Afdas et de ses prestataires par lesquels les bénéficiaires du traitement. Les données seront conservées pendant cinq (5) ans après la fin de la relation contractuelle. Les données comptables seront archivées de (C) ans afin de répondre aux obligations légales de l'Afdas.
Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel (RGPD), vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit au effacement (droit à l'oubli), droit de suppression, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également exercer des droits relatifs aux données de communication de vos données à caractère personnel auprès de votre délégué. Vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour exercer vos droits, veuillez adresser votre demande à qualification@afdas.com. Une copie de votre copie d'identité pourra vous être demandée, en cas de non-respect de ces obligations, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

4300001 v 13 Mars 2019



QUESTIONS REponses

De la formation pour les socioprofessionnels

Point sur le dispositif de formation dans le secteur du tourisme du Conseil Régional, le programme FACIL du schéma de développement de l'économie touristique.



Afdas.



fafih
Fédération
Alpine
Française
des
Industriels
et
Artisans

uniformalion
VOTRE PARTENAIRE EMPLOI ET FORMATION
ÉCONOMIE SOCIALE • INSERTION SOCIALE • PROTECTION SOCIALE

vivea
Fonds pour
la Formation
des Apprenants
du Vivant



La Fédération Régionale affirme la qualité d'ingénierie de son organisme de formation ainsi que la fiabilité de son partenariat avec la Région

De la formation pour les socioprofessionnels

Point sur le dispositif de formation dans le secteur du tourisme du Conseil Régional, le programme FACIL du schéma de développement de l'économie touristique.

LOT 1 : ACCUEIL

- Les fondamentaux de l'accueil dans les structures du tourisme
- Accueillir et prendre en compte les attentes des différents segments de clientèle
- Ambassadeur de mon territoire
- Créer, promouvoir et valoriser un évènement

LOT 2 : ETOURISME

- Les socles du tourisme numérique : développer le e et le m tourisme
- Mettre en œuvre une campagne Emarketing touristique (web et mobile)
- Les réseaux sociaux au service des professionnels du tourisme
- Créer et gérer un site web de tourisme efficace

A black silhouette of a person's head and shoulder is shown in profile, facing left. The background is a bright, blurred yellow. A semi-transparent grey circle is overlaid on the right side of the image, containing the text.

**Coordinateur des
Accueils
Touristiques**

Coordinateur des Accueils



2017

Région pilote

Expérimentation de l'ingénierie pédagogique

La FROTSI PACA conçoit de A à Z la proposition pédagogique et négocie une prise en charge exceptionnelle pour la promo pilote

2018

Certificat de Qualification Professionnelle (2.1 CCN)

1^{er} Niveau de reconnaissance nationale de la formation

La FROTSI PACA améliore et pérennise son ingénierie pédagogique et se bat pour un premier niveau de reconnaissance national

2019

Titre Professionnel Niveau III

Plus haut niveau de reconnaissance nationale

La FROTSI PACA améliore et pérennise son ingénierie pédagogique et collabore pour l'inscription du référentiel de compétence au RNCP à un niveau III (bac +2)

Coordinateur des Accueils



Sous la responsabilité de la direction, ce professionnel **coordonne l'accueil** sur le territoire, **à l'intérieur** des locaux d'information mais également **hors les murs** (incluant les outils numériques). Il apporte lui-même, un conseil éclairé aux touristes français et étrangers, il **coordonne une équipe** à cet effet. Il participe à la **définition de la stratégie** de l'organisme, ainsi qu'à la **gestion de l'information**. Enfin, il valorise les **activités économiques** liées à l'activité d'accueil.

Cette formation permet de dresser un diagnostic de son territoire et de sa clientèle, d'avoir **une vision globale de son schéma d'accueil de sa destination**.

Elle permet aux stagiaires de développer notamment leur capacité **d'expertise**, d'acquérir les **outils** nécessaires à la **structuration des différents lieux d'accueils** de leur territoire et de développer des **compétences managériales** pour définir une **stratégie d'accueil adaptée au parcours client de leur destination**.

Plusieurs intervenants, chacun expert, dans leur métier (accueil numérique, GRC, excellence de services, management, etc...) permettront aux stagiaires d'acquérir des compétences transversales et complémentaires à leur cœur de métier pour adapter leurs missions aux attentes des clients de demain.

Coordinateur des Accueils



CURSUS CERTIFIANT Participation à la stratégie d'accueil de la structure	Titre Accueil 1 - Élaboration d'une stratégie en vue de développer l'accueil sur le territoire touristique
	Titre Accueil 2 : Élaboration d'une stratégie en vue d'améliorer l'accueil dans l'Office de Tourisme
	Titre Accueil 3 : Évaluer la stratégie d'accueil du territoire et communiquer avec la Direction
	Titre Accueil 4 : Veille, autoformation et partages en interne
CURSUS CERTIFIANT Mise en œuvre du plan d'action de l'accueil touristique	Titre Accueil 5 : Bien gérer les informations touristiques au sein de l'OT et entre ses antennes
	Titre Accueil 6 : Faire de vos partenaires vos premiers ambassadeurs
	Titre Accueil 7 : Utiliser les techniques de gestion de relation clientèle
	Titre Accueil 8 : De l'accueil à l'excellence de service
CURSUS CERTIFIANT Accueil en vue d'une satisfaction client optimale	Titre Accueil 9 : Aménager son espace d'accueil pour favoriser la satisfaction client et les retombées économiques sur le territoires
	Titre Accueil 10 : Les outils d'aide à l'accueil dans et hors les murs de l'OT
	Titre Accueil 11 : Mettre en oeuvre le développement des activités économiques liées à l'accueil

A black silhouette of a person's head and shoulders in profile, facing left. The person is wearing a graduation cap (mortarboard). The background is a blurred, warm-toned yellow and white bokeh. A semi-transparent white circle is overlaid on the right side of the image, containing the text.

**Chargé de
Projets
Etourisme**



Les points clés

- Un parcours d'une durée totale de 25 jours
- Un parcours divisé en trois cursus de formation
 - Manager Numérique : 9 Jours
 - Animateur Numérique de Territoire : 6 Jours
 - Community Manager de Destination : 10 Jours
- Chaque cursus est indépendant mais complémentaire des deux autres
- Les 3 cursus peuvent être étalés sur 2 ans
- Chaque cursus permet d'acquérir des blocs de compétences du titre
- La totalité des 3 cursus permet d'obtenir la totalité du titre
- L'ingénierie financière de formation est INDIVIDUELLE (démarche faite par l'OT ou si délégation par la FR. OT PACA)

Chargé de Projets Etourisme



MANAGER NUMÉRIQUE

Piloter la stratégie Etourisme de l'Office de Tourisme

9 JOURS

Blocs Validés : 1.1
– 3.1 – 3.2



ANIMATEUR NUMÉRIQUE DE TERRITOIRE

Animer une communauté d'acteurs territoriaux autour du numérique

6 JOURS

Blocs Validés : 2.1
– 2.2 – 4.1 – 4.2



COMMUNITY MANAGER DE DESTINATION

Concevoir, produire et animer une stratégie de contenu multicanal

10 JOURS

Blocs validés : 1.2 –
4.1 – 4.2

Manager Numérique



⇒ Un cursus qui répond à vos besoins immédiats

- ⇒ Une orientation opérationnelle assumée, centrée autour d'un diagnostic et débouchant sur un plan d'action global
- ⇒ Un cursus qui intègre les dernières tendances clés pour réussir sa stratégie d'attractivité touristique

⇒ Un cursus bien plus ambitieux que ce que prévoit le titre

- ⇒ Pour permettre aux Directeurs de faire reconnaître leurs compétences en stratégie numérique, au sein du réseau et en externe
- ⇒ Une formation évaluée, qui permet d'obtenir les blocs visés par le titre et d'attester objectivement des autres compétences développées
- ⇒ Un cursus développé autour d'une réalité de terrain et non pas pédagogique

Animateur Numérique de Territoire



⇒ Une mission au cœur de l'activité de l'Office de Tourisme

- ⇒ Seule structure territoriale dont la mission d'animation locale est inscrite dans le code du tourisme
- ⇒ La structure touristique la plus légitime pour animer un réseau d'acteurs touristiques dans une logique de **performance Etourisme territoriale**

⇒ Au cœur des attentes et des nouvelles missions d'un OT

- ⇒ Légitime l'existence et le rôle de l'Office de Tourisme auprès de ses sociopro
- ⇒ Ancre l'Office de Tourisme dans le paysage de l'économie touristique locale
- ⇒ L'Office de Tourisme assume pleinement son rôle de prestataire de service

⇒ L'ANT est mort ! Vive l'ANT !!

- ⇒ Un cursus de formation totalement repensé dans une logique opérationnelle
- ⇒ Ne reste des premières formations ANT que le nom. Cette nouvelle formation repose sur une logique terrain et pas une logique pédagogique

Community Manager de Destination



⇒ Un cursus qui a fait ses preuves

- ⇒ 100% de satisfaction globale (sur 45 stagiaires !)
- ⇒ Des résultats probants attestés par un classement national (We Like Travel)

⇒ De la formation-action

- ⇒ Pas de temps de mise en œuvre post formation, tout est fait pendant !!
- ⇒ Des sessions à 2 voire 3 formateurs/animateurs, pour...
- ⇒ Des sessions en mode coaching sur VOS actions réelles

⇒ Plus que de la formation, un véritable accompagnement

- ⇒ Un centre de ressources dématérialisé, un espace collaboratif
- ⇒ De forts engagements qualitatifs ET quantitatifs (production d'outils d'organisation, de campagnes marketing, d'outils 2.0 de diffusion)

Plan régional de formation 2019



2019 c'est aussi :

- Reconduction
 - Du cursus D.O.T (Direction d'Office de Tourisme)
 - De l'Accompagnement à l'obtention ou renouvellement de la Marque Qualité Tourisme
 - Des formations Accessibilité (TH et Destination Pour Tous)

- Des formations de « niveau 2 »
 - APIDAE – AVIZI
 - Des formations « post parcours certifiant »

Plan régional de formation 2019



2019 c'est aussi :

→ Une thématique forte « L'EXPERIENCE CLIENT »

Le marketing expérientiel, véritable levier de différenciation pour les Offices de Tourisme, viendra colorer ce nouveau plan régional de formation

→ Accueil front office

→ Observatoire, veille et écoute client

→ Écriture web, social média marketing, internet de séjour

Plan régional de formation 2019



2019 c'est aussi :

- Un lien direct avec l'actualité... départementale
 - Tout projet de territoire sera soutenu par un volet formation de la FR. OT

- ... régionale
 - Plan de croissance de l'économie touristique (smart destination 2)

- ... nationale
 - Actualité juridique et sociale
 - Règlementation (Taxe de séjour, qualification de l'offre etc.)



Merci !

Pour votre participation,
Pour votre écoute,
Pour votre fidélité à votre Fédération
Régionale.



Fédération Régionale
Offices de Tourisme
Provence
Alpes
Côte d'Azur

FÉDÉRATION RÉGIONALE
DES OFFICES DE TOURISME
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

300, avenue Giuseppe Verdi
BP 40150 - 13605 Aix-en-Provence

Tél. 04 42 16 80 10
Email : contact@offices-tourisme-sud.fr
www.offices-tourisme-sud.fr

